



Clôture de séparation entre maison propriétaire et locative

Par **xalamour**, le **05/04/2008** à **14:46**

Bonjour,
je suis propriétaire d'une maison s'étendant sur 3400m². Sur le côté gauche et le fond, je suis entourée de 8 maisons locatives d'une même société immobilière. Que dit la loi concernant la délimitation du terrain, la hauteur des clôtures, la nature de celles-ci. A qui en reviens la responsabilité, le paiement et l'entretien ?
Merci de votre aide